

# AVIS PUBLIC

Est par la présente donné aux contribuables par la soussignée, Mireille Bergeron de la susdite municipalité, que :

- Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Bégin, le lundi le 4 juillet 2022, au lieu et à l'heure habituels. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation suivante :
- M. Michael Perron Savard a déposé une demande de dérogation mineure le 26 mai 2022 touchant sa propriété sise au 333, Route Principale et ayant comme objet la construction d'un garage faisant corps avec sa résidence ayant une marge avant de 5.75 mètres au lieu des 10 mètres prescrits à l'article 4.19 du règlement de zonage numéro 15-288 et ce sur une longueur de 10.75 mètres..
- Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Donné à Bégin ce 7<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Greffière-trésorière et directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron greffière-trésorière et directrice générale, résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022, sur le site internet de la municipalité et à l'entrée de l'édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Greffière-trésorière et directrice générale